



Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention

Régionale Picardie Laïque :

Thématique : « Inégalités de genre.s et précarité »

Activité : conférences dinatoires et participatives

Date : 19.05.22 ; 02.06.22 ; 15.06.22 ; 23.06.22

Lieu : Mons ; Tournai ; Mouscron ; Morlanwelz

Organisation/partenaires si autre que la régionale : ML Tournai ; ML Mouscron ; ML Morlanwelz

Nombre de participants : 200 personnes

Rapport transmis par : Virginie Romeo

Autres précisions :

Réflexions - concepts :

Préalables :

"N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant" (Simone de Beauvoir).

« La précarité qui touche tant de femmes et d'enfants est la pointe d'un iceberg constitué de discriminations cumulées » (Sylvie Lausberg).

« Les femmes qui vivent ce « trop peu de tout » ne l'ont pas choisi et n'en sont pas responsables : c'est le résultat de la manière dont une société structure et organise l'utilisation de ses ressources, pour réduire ou non les inégalités » (Christine Mahy).

« La richesse vaut mieux que la pauvreté, ne serait-ce que pour des raisons financières » (Woody Allen).

« La Laïcité, c'est la lutte pour le droit de tou.te.s. Pour viser l'égalité, il faut prendre en compte les biais de domination sexiste » (Diane Gardiol).

« L'homme le plus pauvre de Wallonie est une femme » (Fédération des CPAS de Wallonie).

Concepts :

- La **précarité** est un rapport de classe, le genre un rapport de pouvoir.
- La **précarité**, à la différence de la pauvreté, met à mal les liens essentiels, avec les autres comme avec soi-même. Elle comporte une **notion de vulnérabilité**. C'est un processus à la fois psychique, social et interculturel qui recouvre plusieurs domaines tels qu'économiques, familiaux, disqualification sociale, apprentissages, auto exclusion, traumatismes extrêmes tels migration etc... qui se caractérise par le manque, l'absence de liens et qui générateur d'angoisse. « La pauvreté c'est avoir peu, la précarité c'est avoir peur »¹.
- Le **genre** précède le sexe. Il montre ce qui est invisible, c'est un **système qui distingue et hiérarchise les sexes**. Il produit des normes de genres auxquelles on doit se conformer : « l'ordre du genre » qui génère des répartitions inéquitables et qui instaure un **rapport de forces** entre les personnes. Ces discriminations ont de multiples formes qui s'additionnent et qui se croisent en créant des toiles complexes de dénis de droits qui ont pour but d'opprimer. C'est un rapport de force entre dominants et dominés, la **domination d'un système**. Aujourd'hui, les filières de discrimination existent toujours mais sont différentes. **La question de genre a pris le relais**. On associe aujourd'hui le sexisme à l'assignation des genres. Il faut donc travailler davantage sur l'autonomisation de genre. Ce système n'a pas d'intérêt à voir un groupe dit minoritaire à accéder à des droits (exemple dans le domaine du travail). Techniquement, les domaines où les femmes sont surreprésentées sont ceux où il y a peu d'augmentation salariale. Il y a une stagnation voire une régression des droits. On le voit avec les hôpitaux ou encore chez les assistantes sociales par exemple... Aujourd'hui, on constate un changement de mentalités car les générations évoluent mais parfois, encore à l'heure actuelle, dans les entretiens d'embauche, il est demandé si la candidate souhaite avoir des enfants. C'est donc bel et bien un rapport de forces.

Constats :

- **Patriarcat et héritage culturel** : historiquement, la captation des richesses et du patrimoine était structurellement favorable aux hommes, ce qui rendait les femmes dépendantes. De même, pas de liberté pour les femmes en dehors du mariage. Tout était structuré autour d'elles afin qu'elles ne sortent pas de ce déterminisme. Le mari prenait en charge l'aspect financier de la vie de famille et les femmes assuraient les autres rôles (infirmières, cuisinières, amantes, gouvernantes, etc.). Les femmes étaient maintenues dans une situation de **dépendance**.
Quand l'accès au travail des femmes s'est banalisé, leur salaire était considéré comme salaire d'appoint. Quand il s'est agi de réinvestir les tâches ménagères et éducationnelles, ce sont « naturellement » les femmes qui les ont assumées, utilisant les temps partiels dans la sphère professionnelle. Si elles ne sont plus en totale dépendance financière, les inégalités salariales ne les rendent pas « libres » pour autant.
Bien que les choses aient heureusement évolué, nous subissons encore l'héritage culturel de cette société patriarcale. De ce dernier découlent des **stéréotypes éducationnels** qui amènent à un véritable **conditionnement** dans l'éducation. Exemple : métiers d'homme et métiers de femmes. Or, il est acquis aujourd'hui que les stéréotypes de genre créent le

¹ Jean FURTOS, psychiatre

sexisme structurel qui nous projette une certaine idée de ce que doit être une femme et un homme (« les assignations de genre »).

C'est un **processus long** pour sortir de cet étai (résistances +++ des hommes peu enclins à perdre leurs privilèges mais aussi des femmes, enculturées et par assignation de genre, désignées dans nos cultures comme gardiennes de la transmission).

En ce sens, le questionnement sur la masculinité et en particulier sur celle empli d'injonctions viriles que subissent les petits garçons dès leur plus jeune âge, commence à prendre plus de place dans les réflexions et les actions à mener. Ces **masculinités toxiques** qui entravent un plein développement épanoui des petits garçons, en particulier sur le plan émotionnel, doivent être conscientisées afin d'avancer pour plus d'égalité. Si « l'éducation féministe est à la mode, celle des petits garçons n'en est qu'à ses balbutiements ²».

Outre les familles, il y a des **espaces privilégiés où se transmettent** et se reproduisent les stéréotypes de genre :

- Les **médias** ont un rôle indéniable dans la transmission des stéréotypes (traitement différent des informations liées au sport par exemple).
- L'**école** est perçue comme un lieu où se perpétuent trop souvent encore les assignations de genre, ce « dressage différentiel de sexe ». La mise en place « obligatoire ! » du parcours EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) est plébiscitée mais se heurte dans les faits à des réticences venant des professionnels qui anticipent négativement la réaction des parents (des pères en particulier) si on critique le système patriarcal.

Exemples et conséquences :

Aujourd'hui, on constate une augmentation du nombre de mineures qui deviennent mamans. **Plus on est démunis, plus on se raccroche aux rôles traditionnels** « Que suis-je dans la vie si ce n'est la vie ? ».

Aide sociale : on n'aide pas les hommes et les femmes de la même manière. Ex : on proposera plus facilement une aide-ménagère à un homme.

Logement : accès à la location plus difficile pour les femmes (« elle ne paiera pas... »).

- La **prison** est un terrain propice pour penser la précarité. C'est l'**endroit viriliste** par excellence. Le virilisme est en lien avec la souffrance et la douleur. Renforcement de la violence sociale, absence d'accompagnement à la sortie, pas/peu de réinsertion.
- **Inégalités entre les femmes**:
 - **L'ethnostratification du marché de l'emploi** : on retrouve beaucoup de femmes « racisées³ » dans les travaux les plus pénibles.

² Amélie Dogot, « L'éducation antisexiste des garçons : un chantier », dans *Espace de Libertés*, N°487, mars 2020.

³ En sociologie, la racisation est le processus par lequel une personne est, en raison de certaines de ses caractéristiques, assimilée à une « race humaine » déterminée. Référence venant de Wikipédia.

- Au **niveau européen, les femmes subissent des inégalités** de salaires, de libertés, de conditions. Etre femme en Pologne, ce n'est pas la même chose qu'être femme en Belgique !
- La pandémie a été un révélateur et un accélérateur de précarités et de discriminations. Ce sont les femmes qui en ont été les premières victimes.
- Conciliation vie privée et vie professionnelle : la **charge mentale**⁴ de (toutes les) femmes explose !
Nouveaux rythmes scolaires : charge mentale accrue sur les femmes pour s'occuper des enfants, négocier des congés, placer les enfants en stage ou ailleurs. La période des vacances scolaires est connue pour augmenter les vulnérabilités : craquage des parents, prise en charge des enfants. Cette vulnérabilité augmente en cas de familles monoparentales et en cas de situation précaire (voir plus bas).
- Nous devons porter une attention accrue sur **« les angles morts » de la précarité et du genre** (personnes « sorties des radars ») : absence de demande d'aide alors que le besoin est là, familles monoparentales, fermeture d'accès aux allocations diverses, femmes aux foyers, jeunes femmes, « NEETs » (jeunes ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation) ...
- Plusieurs de nos expertes et des membres de la société civile ont cité l'approche **intersectionnelle** comme étant incontournable quand on parle genre.s et précarité : c'est un cumul de discriminations. Il convient de ne pas dissocier les rapports sociaux. Elle n'est pas incompatible avec la **visée universelle** mais elles doivent être **complémentaires**.
- **Les séparations/divorces sont des facteurs de risque de précarisation**, essentiellement pour les femmes qui ont souvent un salaire plus faible (temps partiels, etc...). Les hommes et les femmes sont donc inégaux face à une séparation. Cela résulte aussi de **mécanismes qui s'autogénèrent** (ex : écart salarial + monoparentalités – 80% femmes- + éloignement des villes car loyers plus bas + problèmes de mobilité qui s'ensuivent, etc.). En outre, pour toutes ces raisons, elles ont peu de possibilité de constituer une épargne par exemple. Un homme mettra en moyenne 2 à 3 ans pour retrouver son niveau de vie antérieur à une séparation alors qu'il faudra plus de 10 ans chez une femme.
- La précarisation accrue des **familles monoparentales**.

80% des familles monoparentales (FM) ont une femme comme cheffe de ménage. **47% des FM sont à risque de pauvreté**. C'est 4x plus élevé que les autres. La garde des enfants est souvent attribuée aux femmes qui ont moins de revenus car les **emplois précaires** se retrouvent majoritairement chez les femmes. Les pensions alimentaires sont peu versées et souvent insuffisantes. La **charge financière** va donc de pair. Il existe certes des mécanismes compensatoires sur le plan financier mais cela n'est pas suffisant. Le SECAL a été créé (réclamation des pensions alimentaires). 90% des bénéficiaires en sont des femmes.

Mais il y a aussi le problème des **charges multiples** par rapport, notamment, aux enfants (qu'elles soient en couple ou pas d'ailleurs) : le ménage, les enfants, le travail. **Charge mentale** importante.

⁴ Larousse : "Un poids psychologique que fait peser, plus particulièrement sur les femmes, la gestion de tâches domestiques et éducatives, engendrant une fatigue physique et, surtout, psychique."

Dans le cas des femmes précarisées, ce sont elles qui prennent à leur charge la « gestion de la pauvreté » : elles assument majoritairement les démarches pour s'en sortir (CPAS, école, etc.).

Ce sont elles aussi qui réfléchissent à comment « faire passer les choses » pour que les enfants ne se rendent pas compte « qu'on manque ». Bref, elles tiennent l'équilibre : à la charge mentale s'ajoute **la charge morale**.

Elles s'oublient bien souvent, ne prennent pas soin d'elles, de leur santé. Si elles veulent changer de chemin, prise de risque maximale! « Si je me plante, tout va s'effondrer ! ».

Quand on est dans le « trop peu de tout », la **prise de risque de changement est monumentale**.

On fait donc le constat que ces femmes très précarisées subissent encore plus durement la **violence de la société** : à l'**humiliation** des démarches quotidiennes pour enrayer leur situation évoquées ci-dessus, s'ajoute la **culpabilisation** (les mentalités actuelles voient encore la pauvreté par responsabilité personnelle) et un contrôle social plus prégnant⁵.

- Les **travailleurs sociaux** portent la souffrance des personnes vulnérables. S'ensuit un épuisement dû entre autres au peu d'aides reçues des pouvoirs publics.
- **IVG et autres combats historiques** toujours renouvelés, veille permanente obligatoire. Il faut encore et toujours se battre pour l'autonomie de nos corps (2^e vague féministe !) : IVG, 12 ou 14 semaines ? Cela suscite encore des débats au Parlement ! Il s'agit d'une question « éthique » ? Quelle éthique ? Celle issue des religions ? Actualité américaine : <https://www.facebook.com/fadia.bhn/videos/1065810127664429>
- **La précarité menstruelle** :
La précarité menstruelle est la **difficulté voire l'impossibilité d'accéder** pour des raisons **financières à certains produits périodiques**.
Pour autant, elle ne se limite pas à l'aspect économique. C'est aussi une **question de santé, d'éducation et d'installations publiques**.
Sur une vie, une femme connaîtra en moyenne 38 ans de menstruations.
En FWB, une étude a montré que 3 femmes sur 10 éprouvent des difficultés à financer l'achat de produits d'hygiène périodique. C'est un chiffre très important et alarmant. Faute de moyens, des adolescentes et des femmes sont obligées de recourir au système D. Elles se retrouvent à laisser des tampons 3 fois plus longtemps que recommandé, utiliser du papier journal ou des vieux draps, des bouteilles en plastique pour faire un cup de

⁵ « (...) il existe une perception de la pauvreté que l'on peut appeler la « culpabilisation » des pauvres. Certaines sociétés ne se réfèrent pas à un ordre social naturel où les pauvres seraient appelés à occuper des fonctions inférieures, mais elles n'adhèrent pas non plus pleinement à l'image opposée où ils seraient des victimes pour lesquelles il faudrait se mobiliser collectivement. Les pauvres y sont priés de se prendre en charge eux-mêmes en saisissant les opportunités que le système social peut leur procurer ; à défaut d'y parvenir, ils sont légitimement jugés incapables, irresponsables ou paresseux (...) » in « La perception de la pauvreté sous l'angle de la théorie de l'attachement », Serge Paugam, dans Communications 2016/1 « Pauvretés » (n°98), Cairn info <https://www.cairn.info/revue-communications-2016-1-page-125.htm>

fortune...Utiliser ces **protections de fortune augmente considérablement le risque d'infection ou de maladies** et, dans les pires des cas, de choc toxique.

En outre, en Europe il n'y a **aucune réglementation qui régit ces produits** périodiques dans lesquels on retrouve des perturbateurs endocriniens par exemple ou d'autres produits toxiques.

Il y a un **manque de considération de la femme menstruée** et les discriminations sont flagrantes : pas d'accès à des WC ouverts, pas de poubelles, pas d'éviers, ...

L'accès aux soins liés aux douleurs menstruelles est difficile (endométriose dont le diagnostic prend en moyenne ... 7ans ! 1 fille sur 2 a déjà manqué l'école pour des douleurs menstruelles) ainsi qu'un accès à un environnement bienveillant (banalisation et sous-estimation des douleurs menstruelles) ; les règles sont toujours un sujet tabou, honteux, sale, dont on n'ose pas parler. « Aujourd'hui, prononcer le mot « règles » dans l'espace public, ça relève du courage ! » (Delphine Rochus). Il est temps de rendre visible ce problème et d'y apporter des réponses. Car toute la société a été pensée pour les hommes par les hommes qui considéraient jusqu'il y a peu que les produits d'hygiène menstruelle étaient des produits de luxe (TVA à 21%).

« Ce n'est pas qu'une question de féminisme, ni même d'égalité des genres. C'est avant tout une question de santé publique. »

Statuts précaires et/ou pernicioseux :

- **Statut d'aidant.e proche** : porté par 45% de femmes. Présenté comme une avancée, a eu des effets pervers : demandé plus par les femmes, il ajoute un supplément de travail, de charge mentale et de culpabilité à ces dernières.
- **Le statut de cohabitant.e** : au travers des différentes escales, il est apparu qu'il s'agit du grand combat à mener toutes et tous ensemble. Tant le réseau associatif que les représentants de la société civile venus à notre rencontre en appellent à la suppression du statut de cohabitant.e dont les effets sur les femmes sont délétères et dévastateurs. Ce fonctionnement n'a que des effets pervers. Il empêche les solidarités intrafamiliales (mettre ses enfants dehors à la majorité), il « justifie » des atteintes au respect de la vie privée, il entretient le discours sur la « fraude » (fraude aux adresses), il pousse même à la délation. Par ailleurs, il s'agit également de se méfier des « fausses bonnes idées » telles l'allocation universelle ou une allocation pour travail au foyer.
« Si la précarité signifie moins de liens, la Belgique donne alors des primes à la solitude ! » (Pascale Jamouille).

Questions :

- Quelles politiques sociales sont à mettre en œuvre ou à renforcer pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes ? Certainement pas les politiques d'activation et de contrôle social !
- Que craindre aujourd'hui face au début d'une crise qui s'annonce peut-être plus dangereuse encore pour les droits humains fondamentaux ?
- Quid de la transidentité ? Devons-nous remettre en question les catégories binaires ? Doit-on absolument choisir entre le masculin et le féminin ? Comment se positionne le CAL sur ces questions ? Quelle place le mouvement laïque accorde-t-il à la transidentité, pour toujours plus d'égalité, sans pour autant invisibiliser la lutte pour le droit des femmes ?
- Féminicides : comment se positionne le CAL ? Un message parmi d'autres ?
- Précarité menstruelle : comment la visibiliser ?

- Stéréotypes de genre :
 - Rôle des médias dans la transmission des stéréotypes (exemple du sport). Quid de la déontologie journalistique ?
 - Réticence des professionnels de l'enseignement d'aborder les assignations de genre par crainte de réaction négative des parents : quel est le positionnement de la FAPEO (Fédération des parents et des associations de parents de l'enseignement officiel) ?

Propositions :

- **Sortir de la binarité entre les visions universalistes et intersectionnelles** dans le féminisme en s'attardant sur les ponts qui existent entre elles, certes sans naïveté, plutôt que de se raidir dans des combats idéologiques. En effet, face aux menaces toujours renouvelées, dont fait l'objet le droit des femmes, il est urgent de faire vivre un féminisme uni et inclusif (l'actualité ne nous donne malheureusement pas tort).
- Interroger les **dispositifs structurels** qui permettent de créer ces discriminations et ces inégalités. Nécessité d'appliquer des **correctifs genrés** à divers domaines de la vie (écarts salariaux, enseignement, mobilité, marché de l'emploi, conciliation vie privée/vie professionnelle, surtout en cas de divorce, pensions) : aller dans le sens de **l'autonomisation de genre**. En ce sens, renforcer, soutenir et veiller à l'application de la loi sur le **gender mainstreaming**⁶.
Donc, également en termes de précarité, sortir de la vision d'une responsabilité personnelle humiliante et culpabilisante mais plutôt intégrer une **vision systémique et intersectionnelle**⁷ **de dysfonctionnements structurels qui créent et alimentent les inégalités de genre.s et la précarité**.
- **Professionnels de l'accompagnement des personnes** (travail social, assistance morale laïque, etc.) :
 - Nécessité **d'accompagnement plus individualisé** afin de travailler sur la personne elle-même, l'aider à se (re)construire de l'intérieur ; retrouver la possibilité de recherche de ses ressources propres et aussi pour aider les personnes en souffrance à ne pas porter seules leur fardeau. Les notions d'identité et de dignité sont essentielles.
 - Travailler le **collectif** dans le but de recréer du lien social mais aussi partir d'un groupe et de l'expertise de chacun.e : cela rend visible les femmes, cela ramène du **pouvoir d'agir** (empowerment). Cela permet également de réfléchir ensemble à des revendications et de pouvoir les porter dans l'espace public (ex : EP axe 2).
 - **Renforcer et élargir l'offre des Maisons Médicales** (dentisterie, gynécologie, ...), lieux incontournables à (ré)investir pour une meilleure santé globale (au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé) des personnes et des femmes en particulier.

⁶ Gender mainstreaming : « la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques ». https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming

⁷ A entendre de cette manière : « ressaisir une expérience sociale particulière qui est plus que la somme de plusieurs discriminations », in « L'intersectionnalité, enquête sur une notion qui dérange », Gildas Le Dem, dans Revue du Crieur 2017/2 (N° 7), Cairn info <https://www.cairn.info/revue-du-crieur-2017-2-page-66.htm>

- **La déconstruction des stéréotypes et assignations de genre**, issus d'un héritage culturel inégalitaire et discriminant, est apparue comme une action prioritaire à mener, sans délai et dès le plus jeune âge, pour faire évoluer les mentalités de toute urgence. Il s'agit également **d'interroger et de déconstruire les masculinités toxiques** dont les hommes sont également victimes. Outre la famille, l'école est perçue comme un lieu privilégié de perpétuation des assignations de genre. Il apparaît donc essentiel de **travailler à un enseignement plus égalitaire entre les garçons et les filles**.

En termes d'actions :

- La **mise en place « obligatoire ! » du parcours EVRAS effectif** est plébiscitée, dès la maternelle via par exemple les cours de CPC (cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté) mais pensée de manière transversale. Y intégrer notamment la distinction entre GENRES – SEXE – SEXUALITE – SEXUATION.
- Une **attention spécifique à la formation des enseignants**. Travailler les modes d'enseignement qui reproduisent souvent les enjeux de pouvoir (essentialisme).

Quant aux réticences ramenées par les professionnels redoutant les réactions négatives des parents, la réponse donnée est de « faire du conflit, un outil de travail ». Pour cela des garanties de communication et de soutien de la direction doivent être assurées mais également celles de disposer d'une temporalité réaliste nécessaire pour mettre en œuvre ces parcours de longue haleine.

- Pour **l'individualisation des droits** : supprimer le statut de cohabitant.e. Pour une mobilisation globale de l'associatif. Les droits ne doivent pas être liés au type de situation familiale. C'est donc un changement de modèle social qui doit être urgemment mis en place : celui d'un modèle familiariste « qui a fait son temps » vers un modèle social individualisé. Il est temps de dépasser le modèle patriarcal qui a prévalu sur la création de la sécurité sociale au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le sacrosaint « chef de famille » qui institue l'homme qui travaille et la femme au foyer « représente un schéma social qui prédominait il y a quarante-cinq ans ». Un mouvement éminemment progressiste tel que le Centre d'Action laïque est appelé à se mobiliser politiquement en revendiquant la mise en place d'un « modèle plus égalitaire où chacun.e pourrait alors se construire en toute indépendance et sur base de droits personnels, corrects et constants.
- **Familles monoparentales** :
 - Apporter un soutien adéquat.
 - Renforcer les politiques d'accompagnement.
 - Changer de regard.
- **Précarité menstruelle** : Visibiliser la problématique : **libérer la parole, faire tomber le tabou**, sensibiliser le corps médical, mettre en place des actions pour la réduire. Exemples : la Nouvelle Zélande qui met en place des distributions gratuites et massives de serviettes et tampons dans les écoles ou encore l'Ecosse qui a consacré **l'accès universel et gratuit aux protections périodiques** dans une loi qui organise l'accès libre aux tampons et aux serviettes hygiéniques dans les écoles, les universités et les autres bâtiments publics, ainsi que sur les lieux de travail.

Mettre en place des actions visant une **éducation au bien-être menstruel**.

Conclusion (amenée par Delphine Rochus) : la définition du terme « précaire » issue du Larousse, résonne étrangement quand on la transpose aux droits des femmes :

« Qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause ».